Adresser votre bulletin d'inscription signé
et accompagné de votre règlement par *chèque à l'ordre de*
«LA RANDONNÉE DE LA BRENNE» accompagné des documents annexes pour les cavaliers/meneurs
avant le 2 mai 2024 à :

Association «LE MOULIN»
1, rue du Nord
36290 MÉZIÈRES-en-BRENNE

Tél : 02.54.38.12.24 E-Mail : contact@gite-moulin.fr

Dates de notre prochaine randonnée :

2 – 3 – 4 Août 2024

Tous les détails sur notre site
www.randonnee-de-la-brenne.fr

Suivez notre actualité facebook :
Randonnée de la Brenne

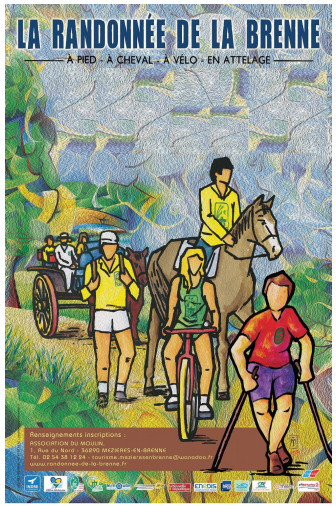

LA RANDONNEE DE LA BRENNE

les Municipalités de
Mézières-en-Brenne
et
Saulnay
vous proposent

41ème RANDONNÉE DE PRINTEMPS
Dimanche 5 Mai 2024

Rendez-vous au stade de SAULNAY (36290)

Départ à partir de 8h00 pour plusieurs circuits en une seule étape
suivant votre envie et votre discipline
café d'accueil
collation sur le parcours
Barbecue à l'arrivée (entrée,saucisses, frites, fromage,tarte)

Tarif Adulte 15 € - -enfant de – 12 ans 10 €

PARCOURS :
Marcheurs 4 à 15 km
Cavaliers/Attelages 15à 29 km
VTT 15 à 39 km

Inscription possible par internet sur le site
www.randonnee-de-la-brenne.fr

Bienvenue en Brenne et bonne journée

Rendez-vous au stade de SAULNAY pour les marcheurs, cavaliers, attelage,VTT

A partir de 8h00 Remise des tickets-repas, feuilles de route et café d'accueil,
A partir de 8h30 Départ
A partir de 12h30 Repas servi au fur et à mesure des arrivées

Règlement : Tous les participants doivent avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile Individuelle (R.C.). L'assurance R.C. ne couvre pas les risques liés à la pratique de l'équitation, de l'attelage, de la marche ou du V.T.T. ni les risques pouvant atteindre corporellement le randonneur.
Les accidents corporels peuvent être couverts par une garantie individuelle. N'hésitez pas à vous informer auprès des Fédérations sportives ou de votre assureur
Le port des équipements de sécurité (casque, gilet) est recommandé.
Il est obligatoire pour les mineurs.
Les mineurs doivent être accompagnés par leurs parents/tuteur ou un encadrement qualifié.
Chaque cavalier/meneur doit être en mesure de maîtriser son cheval ou son attelage en toutes circonstances.
Le parcours devra être effectué **au rythme d'une randonnée touristique** et **en dehors de tout esprit de compétition** et **dans le respect des règles de sécurité.**
La courtoisie à l'égard des personnes rencontrées, le respect de la propriété privée ou publique, la stricte observation des règles de sécurité et de circulation et des consignes données par les organisateurs devront prévaloir en toutes circonstances.
En cas d'annulation : retenue de 50 % après le 30 avril 2024 sauf cas de force majeur sur justificatif
Clôture des inscriptions : 2 Mai 2024

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données (R.G.P.D. UE 2016/679), vous avez le droit de demander à consulter / corriger / vous opposer / exporter /supprimer le contenu des informations personnelles détenues dans notre système d'information si elles existent ainsi que les traitements associés
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations,nous vous remercions de nous le signaler par courriel à contact@gite-moulin.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL
41ème RANDONNÉE DE PRINTEMPS
STADE de SAULNAY - 36290
Dimanche 5 mai 2024

NOM .....PRENOM.....
NOM DE L'EQUIPE.....
ADRESSE .....
CODE POSTAL .....VILLE .....
N° TEL PORTABLE.....
E-MAIL .....@.....

Tarif par personne: 15 € – enfant de – 12 ans 10 €

	NOMBRE ADULTE	*NOMBRE ENFANT*	*TOTAL*
CAVALIER			
ATTELAGE			
MARCHEUR			
V.T.T			
	TOTAL		

☐ Je certifie être assuré en Responsabilité Civile pour la pratique de ma discipline

☐ Je m'engage à fournir un certificat relatif à mon assurance RC ou ma licence

☐ Je m'engage à présenter le carnet d'identification de mon/mes chevaux avec la vaccination grippe équine à jour

☐ J'ai lu et accepte le règlement de la randonnée

☐ J'autorise la diffusion d'images me représentant à des fins de promotion de l'association

Date Signature